

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 4 NOVEMBRE 2019 - 20H30

Présents : Vincent BERTRAND, Olivier BRUN, Philippe BRUN, Stéphane CLOSSE, Laurent DROUET, Jérôme FELIX, Sylvie MAURIN, Jennifer MOURRE Absent excusé : Philippe MARTIN

Le Maire remercie les Conseillers présents, il ouvre la séance et demande l'autorisation de rajouter, à l'ordre du jour, les 4 délibérations suivantes : 0.1 Approbation renforcement électrique 100% SDED, 0.2 Subvention complémentaire au Comité des Fêtes, 0.3 Projet installation vidéo protection et 0.4 Elaboration PLU - Avenant mission complémentaire pour demande dérogation à la non continuité de la future zone constructible de Reillane, les Conseillers acceptent.

Ordre du jour :

- o Délibération / Contrat entretien espaces verts
- o Délibération / Recrutement agent entretien ménager
- o Délibération / Travaux Eau et Assainissement et AMO Département
- o Délibération / Classement chemin Chatelard en voirie d'intérêt communautaire
- o Recrutement agent technique / point sur candidatures reçues
- o Travaux en cours
- o Bulletin communal
- o Cérémonie 11 novembre
- o Questions diverses

0.1 - Délibération / Approbation renforcement électrique 100% SDED quartier Colombine :

Monsieur le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité au quartier Colombine. Il précise que ce programme de renforcement estimé à 192 467 € HT est pris en charge à 100% par le SDED, il permettra de supprimer des lignes aériennes entre le pont et l'école du vieux village. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

0.2 - Délibération / Subvention complémentaire au Comité des Fêtes :

Il est proposé d'accorder un complément de subvention au Comité des Fêtes pour l'organisation du concert de fin juillet au vieux village et l'achat d'une friteuse électrique, la somme de 400€ est votée à l'unanimité.

0.3 - Délibération / Projet installation vidéo protection :

Deux prestataires ont été contactés pour obtenir des devis d'installation de vidéo protection au village. Les deux prestations semblent concordantes aux objectifs demandés par les services de la Gendarmerie. Une aide de l'Etat a déjà été accordée, la Région peut également financer. Il est décidé de procéder à la demande de subvention à la Région

0.4 - Délibération / Elaboration PLU - Etude complémentaire de demande dérogation de non continuité pour la future zone constructible de Reillane :

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, l'Etat demande à la commune de réaliser une étude complémentaire de non continuité de la future zone constructible. L'urbaniste propose un avenant à sa mission initiale d'un montant de 3500€ HT. Les Conseillers approuvent à l'unanimité et autorise le Maire à signer ce document.

1 - Délibération / Contrat entretien paysager des espaces verts communaux :

Le Maire présente le nouveau devis de l'entreprise Espaces Verts Jérôme FELIX (celui-ci ayant quitté la séance) qui propose un contrat annuel s'élevant à 5 280 € HT pour interventions régulières sur le cimetière, l'espace autour du pont, les entrées Est et Ouest, les abords du lotissement, des places communales, du stade et de la station d'épuration. Les Conseillers approuvent à l'unanimité et autorise le Maire à signer le devis.

2 - Délibération / Recrutement Agent entretien ménager :

Le Maire explique que l'agent d'entretien ménager en poste actuellement a fait valoir ses droits à la retraite et qu'il est nécessaire de le remplacer. Une candidate s'est présentée pour assurer, en complément de son activité, cette petite mission de 4.5 heures hebdomadaires. Les Conseillers approuvent ce recrutement à l'unanimité et autorise le Maire à signer le contrat de travail.

3 - Délibération / Travaux Eau et Assainissement et AMO Département :

Le Maire rappelle au conseil municipal que suite au Schéma Directeur d'Assainissement, le Conseil a décidé, par délibération du 4 février 2019, de réaliser les travaux d'assainissement sur le quartier de la Plaine du Moulin et de se faire accompagner pour cette opération du Département de la Drôme, en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage. Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune vient d'effectuer son Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable et qu'à l'issue de cette étude, un programme d'investissement a été proposé avec des ordres de priorités. Compte tenu des priorités définies par cette étude, le Maire propose d'étendre le programme de travaux initial pour y intégrer ces opérations. Le programme de travaux ainsi défini, d'un montant total estimé à 544 500 €HT, est présenté au conseil. M. le Maire propose également de passer un avenant au marché d'assistance à Maîtrise d'ouvrage conclu avec le **Département** pour un montant de 7 670 €HT.

Les Conseillers, à l'unanimité, approuvent le programme de l'opération pour un montant estimé à 544 500 €HT, l'avenant n°1 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposé par le Département de la Drôme pour un montant de 7 670,00 €HT, autorise le maire à signer toute pièce afférente à la présente délibération et à ce marché et autorise le maire à engager la consultation des maîtres d'œuvre pour la conception de l'ensemble des ouvrages.

4 - Délibération / classement du Chemin du Chatelard en voirie d'intérêt communautaire :

Pour y permettre la réalisation de travaux dans le cadre de la dotation voirie annuelle, le Maire propose de procéder au classement du chemin du Chatelard en voirie d'intérêt communautaire, les Conseillers approuvent à l'unanimité.

5 - Recrutement agent technique / Point sur candidatures reçues :

Plusieurs candidats se sont déjà manifesté pour ce poste, en accord avec la municipalité de Montaulieu, il a été décidé de prolonger l'offre d'emploi jusqu'à mi-novembre.

6 - Travaux en cours :

- Cimetière : la pose de la clôture, dernière tranche des travaux de réaménagement, a été achevée avant la Toussaint comme prévu avec l'entreprise.
- Vestiaires Stade : Une dernière petite tranche de travaux d'accessibilité a été réalisée au niveau du comptoir de la buvette.

7 - Bulletin communal :

La première version a été complétée et modifiée, l'objectif étant de publier le bulletin début décembre 2019.

8 - Cérémonie du 11 novembre :

Le départ du défilé est fixé à 10 h 30 devant la mairie.

9 - Questions diverses :

Remplacement du chauffage à l'école maternelle, les devis sont en cours.